

**Communiqué de la Réunion consultative de haut niveau des Organisations
régionales de la Région des Grands Lacs**

Nairobi, le 25 août 2015

1. L'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Région des Grands Lacs, le Secrétaire général de la Communauté des États de l'Afrique de l'Est (EAC), la Secrétaire exécutive de la Communauté de développement de l'Afrique Australe (SADC), le Secrétaire exécutif de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL), le Secrétaire exécutif adjoint de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), le Sous-Secrétaire général du Marché Commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), le Secrétaire général adjoint, Chef du Département Paix et Sécurité de la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), ainsi que les représentants d'autres organisations, à savoir la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies, la Banque mondiale et le Bureau régional du PNUD en Afrique (voir liste des participants en pièce jointe), ont tenu une réunion consultative pour discuter de la coordination, la collaboration et le renforcement des synergies dans l'exécution de leurs programmes respectifs pour promouvoir la paix, la sécurité et le développement dans la région des Grands Lacs, conformément aux objectifs de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République

démocratique du Congo et la région. Le Représentant spécial de l'Union Africaine pour la région des Grands Lacs et Chef du Bureau de liaison de l'Union Africaine au Burundi n'a pu prendre part à la réunion pour des raisons indépendantes de sa volonté.

2. Les participants ont pris acte des mécanismes institutionnels existants, de la coordination et de la collaboration qui prévalent entre les organisations régionales, ainsi que de l'intégration économique de plus en plus grande dans la région des Grands Lacs. Ils ont pris la résolution d'approfondir cette coopération, de mutualiser leurs efforts en vue de renforcer la paix, la sécurité et le développement économique dans la région.

3. Les participants ont pris note de la situation sécuritaire qui prévaut dans la région, y compris la persistance de groupes armés illégaux dans l'Est de la RDC, les crises au Burundi, en République centrafricaine (RCA) et au Soudan du Sud, et leur impact sur la paix, la sécurité et le développement dans la région. À cet égard, ils ont appelé à des efforts conjoints pour neutraliser tous les groupes armés dans l'Est de la RDC, y compris les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) et les Forces démocratiques alliées (ADF). Ils ont également encouragé les processus de paix en cours pour résoudre la crise dans les pays mentionnés ci-dessus.

4. Les participants ont exhorté les organisations concernées, y compris les Nations Unies, l'Union Africaine, la CIRGL et la SADC à redoubler d'efforts pour accélérer la mise en œuvre des Déclarations de Nairobi ayant conclu le Dialogue de Kampala entre le Gouvernement de la RDC et l'ancien mouvement rebelle M23.

5. Les participants ont pris note de l'instabilité liée aux récentes élections et transitions politiques et leurs impacts dans la région. Ils ont appelé toutes les parties prenantes ainsi que la communauté internationale à apporter leur appui à des processus de dialogue et de médiation crédibles pour l'organisation d'élections paisibles, transparentes et inclusives dans la région.

6. Les participants ont par ailleurs échangé des informations sur leurs initiatives, projets et programmes respectifs, en particulier ceux qui génèrent des avantages transfrontaliers significatifs et renforcent la confiance entre les États de la région. Ils sont également parvenus à une vision commune des questions prioritaires ainsi que des grands principes et modalités de coordination afin de parvenir à une plus grande synergie. À cet égard, ils ont convenu de se concentrer sur la coordination et la collaboration dans les domaines suivants : paix et sécurité ; investissements et intégration régionale ; questions relatives au genre, à la

gouvernance, y compris les élections et la gestion des ressources naturelles. Ils ont en outre reconnu la nécessité de renforcer les capacités de coordination au sein de leurs organisations respectives aux fins d'un suivi effectif, et ont convenu de se rencontrer régulièrement pour discuter de questions d'intérêt commun, sous les auspices du Représentant spécial de l'Union Africaine et l'Envoyé spécial des Nations Unies pour la région des Grands Lacs. À cette fin, ils ont décidé de créer une équipe technique pour définir les modalités d'engagement et de coopération.

7. La réunion a salué l'élaboration en cours d'une stratégie régionale de l'ONU en appui à l'Accord-cadre et a encouragé la tenue d'une réunion conjointe avec les organisations régionales en vue de discuter de cette stratégie et de sa mise en œuvre. Ils ont également salué l'exposé du représentant de la Banque mondiale sur les initiatives de cette institution dans la région des Grands Lacs.

8. Les participants ont également pris note de la Feuille de route du Bureau de l'Envoyé spécial et se sont réjouis du rôle que ce dernier et le Représentant spécial de l'Union Africaine pour la région des Grands Lacs jouent afin de renforcer la coordination et la collaboration entre les organisations régionales afin que l'Accord-cadre tienne ses promesses vis-à-vis des populations de la région. À cet égard, les participants ont invité les Garants à mener une évaluation de l'Accord-

cadre qui prendra en compte les questions en cours et celles émergentes auxquelles la région fait face.

9. En conclusion, les participants ont remercié l'Envoyé spécial des Nations Unies M. Saïd Djinnit et l'ont félicité pour avoir convoqué cette réunion. Ils l'ont encouragé à continuer dans ce sens.

Nairobi, le 25 août 2015